



**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)
ADMINISTRATION CENTRALE**

DÉCLARATION LIMINAIRE

29 MARS 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Le Comité social d'administration de l'Administration Centrale se réunit aujourd'hui pour la première fois.

Cette nouvelle instance, prévue par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019, se substitue aux anciennes formations qu'étaient le Comité technique et le Comité d'hygiène et sécurité instaurés par la loi du 13 juillet 1983 et la loi du 11 janvier 1984 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Nous ne pouvons que déplorer la fusion de ces deux instances malgré l'existence localement de la formation spéciale « santé et sécurité au travail ».

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les CT et CHSCT n'existent plus, ce qui ne peut que nous inquiéter. Supprimer une instance qui s'occupe des conditions de santé et de travail par une émanation d'un CSA qui ne se réunira qu'à minima deux fois par an, est un très mauvais signal envoyé aux agents.

La loi de transformation de la fonction publique a cassé le Statut de la Fonction publique en supprimant des instances qui assuraient pourtant une représentation assez équilibrée des organisations syndicales.

Ainsi, depuis 2020 et 2021, nous assistons aux conséquences sur les agents de la suppression des CAP.

Nous déplorons que les CAP de mobilité qui assuraient un vrai dialogue, une neutralité dans les choix et le respect des critères légaux de l'article 60, aient été remplacées par un recrutement local au fil de l'eau et surtout à la tête du client...

De même, les CAP d'avancement sont également remplacées par des réunions opaques. Signe d'une dégradation de la gestion RH du Ministère, les tableaux d'avancement qui n'ont été publiés que début mars, mettant en difficulté les agents et les chefs de service.

Sur le fond, les réorganisations se succèdent, sans tirer les leçons des précédentes comme celles désastreuses du SGCD. Les fiches de postes circulent (ou pas) sur MOB MI avant que ces réorganisations soient discutées en instance.

Nos organisations syndicales dénoncent cette situation et regrettent que le dialogue social ne soit plus qu'un mot creux.

Si aujourd'hui se tient le premier CSA, pour la CGT Intérieur il ne saurait être question de limiter le dialogue avec les représentants de l'administration à la tenue des CSA. Au-delà, la CGT Intérieur demande que des groupes de travail soient constitués, que des réunions informelles se déroulent pour porter à votre connaissance des difficultés rencontrées par les agents. Oui, pour dialoguer il faut être deux, et ce dialogue doit être nourri et régulier.

La CGT Intérieur ira donc à votre rencontre et celle de l'administration à chaque fois où cela sera nécessaire. Et les situations sont nombreuses et récurrentes. De nombreux agents rencontrent des difficultés, pour certains sont en souffrance. Ces situations sont de plus en plus fréquentes. Et ce n'est pas le fruit du hasard. Les charges de travail se multiplient, les moyens et les effectifs diminuent, les services sont sans cesse réorganisés, le management est souvent méprisant, les difficultés et souffrances ne sont pas ou trop peu prises en compte.

Comment ne pas parler des dé-métropolisations en cours, application des circulaires premier ministre de 2018.

La CGT Intérieur vous alerte des conséquences qui pourraient être désastreuses pour des agents et pour le service public. L'émiettement territorial de l'administration centrale engendrant des réorganisations à la volée, n'est que la continuité des réformes entamées par les gouvernements successifs depuis la mise en place de la RGPP ne cherchant qu'à réduire les dépenses publiques.

la CGT Intérieur rappelle que ces mêmes objectifs ont entraînés des conséquences mortifères sur les agents, les services publics et les usagers. C'est un non-sens que de continuer toujours dans la même voie qui mène dans le mur. Comme le dit Albert Einstein, « la folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ».

La CGT Intérieur demande que soit mis fin à cette folie administrative qui détruit des vies, casse des collectifs et dégoûte du travail dans l'administration.

Par conséquent la CGT Intérieur vous demande l'arrêt des dé-métropolisations de l'administration centrale.

La CGT Intérieur vous remercie, Monsieur le Président/Mesdames et Messieurs, pour l'attention portée à notre déclaration.

Les élu-es CGT Intérieur AC